

l'échocITOYEN

LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE SAUSSAN



Photo: Dominique Ferreres - Guêpier d'Europe

www.saussan-herault.fr

ACTUALITÉS
Budget 2023

ACTUALITÉS
Festival des Herbes Folles

AGENDA
Fête locale et Fête Nationale





SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 INFOS MUNICIPALES

- 4 Commission Finances
- 8 Commission Enfance, Jeunesse & Sport
- 10 ALSH
- 11 MDJ
- 12 ALP
- 13 Commission Culture et Patrimoine
- 14 Lutte contre le moustique-tigre
- 16 Police Municipale
- 19 Etat Civil

20 VIE ASSOCIATIVE

- 20 Les Amis Photographes de Saussan
- 22 Bibliothèque Municipale
- 23 Foyer rural
- 24 APPS
- 25 Ecole de musique l'Internote
- 26 Tennis Club
- 27 Comité des fêtes / Vène et Mosson
- 28 Les Dinos & Centre Equestre Pachka

30 RÉTROSPECTIVE

32 VIE PRATIQUE

33 AGENDA

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Frédérique TARDY,
Conseillère municipale,
Chargée de la Communication
et de la Presse

RÉDACTION

Associations et Mairie de Saussan

CRÉDIT PHOTOS

Associations, Mairie de Saussan
et les amis photographes.

COMITÉ DE RELECTURE

Joël VERA, Maire de Saussan,
Frédérique TARDY, Déléguée
au Maire en charge de la
Communication et de la Presse,
Françoise SAUREL et
Elodie PARGUEL, Conseillères
Municipales,
Jocelyne CAVALIÉ, Secrétaire
de Mairie

DIFFUSION

Mairie de Saussan

CONCEPTION / RÉALISATION

LPJ Hippocampe



Imprimé à 900 exemplaires.





Chères Saussannaises, chers Saussannais,

Malgré un contexte économique difficile pour les collectivités, la hausse excessive des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires pour la restauration scolaire, nous maintenons notre effort.

Pour la 7^{ème} année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation des impôts à Saussan, ni de répercussion sur le prix de la cantine.

Notre volonté étant de ne pas pénaliser davantage les ménages qui doivent subir cette forte inflation. Pour nous aider, les agents municipaux, les responsables d'associations, les utilisateurs des bâtiments et équipements communaux sont appelés à faire preuve de sobriété énergétique par des réflexes simples.

Un contexte économique qui, outre de pénaliser notre autofinancement, nous impose, à tous, un effort commun et respectueux et nous évite de prendre des décisions difficiles.

Restons solidaires, car ces dernières années nous ont prouvé qu'en unissant nos forces nous pouvons surmonter les épreuves et nous préparer aux défis de demain.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension.

Une gestion rigoureuse nous permet de passer ce cap et de maintenir nos investissements pour cette année 2023.

Notre priorité restera, cette année encore, l'enfance et les écoles. Après plus d'un million investi, depuis le début du mandat, nous continuons avec l'extension de l'école élémentaire pour la réalisation d'une classe supplémentaire. À la suite de ces travaux, la cour sera arborée.

Un budget important sera consacré à la réalisation de la nouvelle crèche de 30 berceaux.

L'enfance et la jeunesse sont les projets primordiaux de notre mandat pour contribuer à l'avenir des jeunes d'aujourd'hui et des générations prochaines.

Les élus disponibles de la commission Environnement et les enfants de l'ALSH, ont ensemble participé à la plantation des arbres, fournis par le Département dans le cadre de l'opération "8000 arbres", du nouveau parc de la commune.

Les enfants ont aussi planté et identifié leur arbuste pour constituer une haie qui vient renforcer ce futur réservoir de biodiversité accessible aux promeneurs, sportifs et enfants.

Je vous souhaite une bonne lecture de l'ECHO CITOYEN.

Le Maire, Joël VERA



*De gauche à droite
Thierry Mendez, Joël Vera,
Francine Mangin et Philippe Lafargues*

Commission Finances

Membres de la commission : Joël VERA, Muriel GANGA, Frédérique TARDY, Rose-Marie RISSO et Silvain LANDIER
(Approuvé en conseil municipal du 13 avril 2023)

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

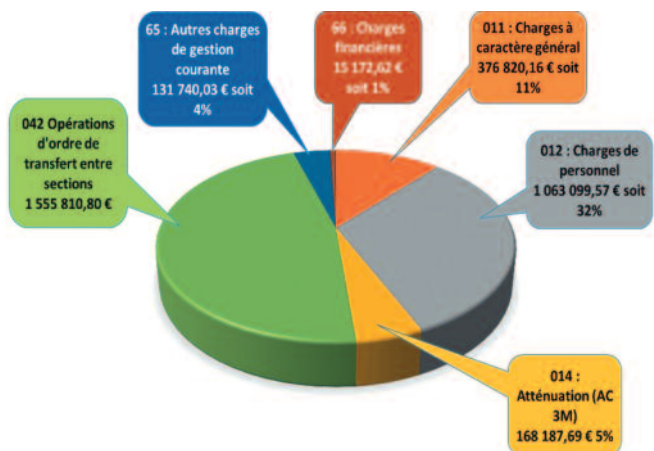
► Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés - année 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 994 061,34	4 152 240,14	9 146 301,48
Titres de recettes émis (b)	3 996 237,70	3 174 572,38	7 170 810,08
Réductions de titres (c)	-	2 632,33	2 632,33
Recettes nettes (d= b-c)	3 996 237,70		7 168 177,75
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 912 472,64	4 152 240,14	8 064 712,78
Mandats émis (f)	2 537 741,00	3 323 475,71	5 861 216,71
Annulation de mandats (g)	-	7 520,53	7 520,53
Dépenses nettes (h= f-g)	2 537 741,00	3 315 955,18	5 853 696,18
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent (d-h)	1 458 496,70		1 314 481,57
Déficit (h-d)		- 144 015,13	

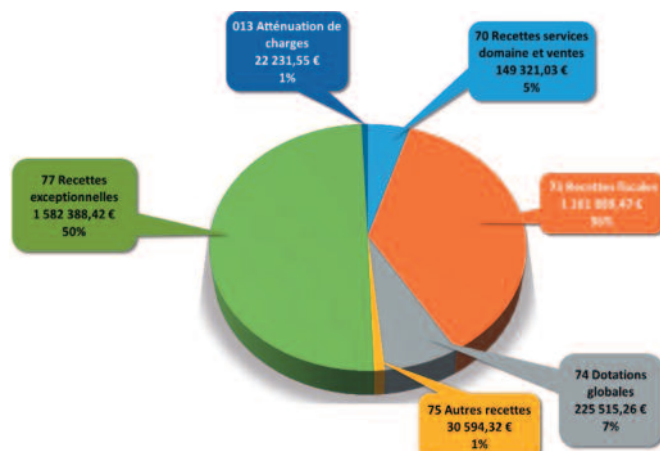
► Résultats budgétaires de l'exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTAT PAR OPERATIONS D'ORDRE NON BUDGETAIRES	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
1) Budget principal					
Investissement	-525 401,75	-	1 458 496,70	-	933 094,95
Fonctionnement	1 286 094,89	525 401,75	-144 015,13	-	616 678,01
TOTAL 1	760 693,14	525 401,75	1 314 481,57	-	1 549 772,96
2) Budget des services à caractère administratif					
TOTAL 2	-	-	-	-	-
2) Budget des services à caractère industriels et					
TOTAL 3	-	-	-	-	-
TOTAL 1+2+3	760 693,14	525 401,75	1 314 481,57	-	1 549 772,96

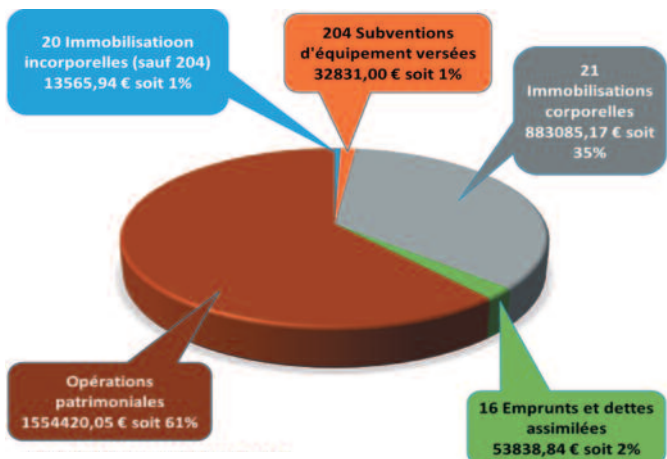
► Dépenses fonctionnement 2022



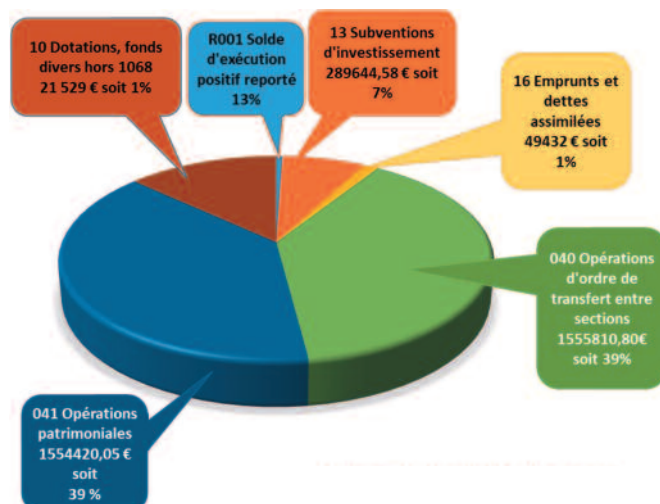
► Recettes de fonctionnement 2022



► Dépenses investissement 2022



► Recettes investissement 2022



BUDGET PRIMITIF 2023

► Résultats budgétaire 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTAT PAR OPERATIONS D'ORDRE NON BUDGETAIRES	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
1) Budget principal					
Investissement	-525 401,75	-	1 458 496,70	-	933 094,95
Fonctionnement	1 286 094,89	525 401,75	-144 015,13	-	616 678,01
TOTAL 1	760 693,14	525 401,75	1 314 481,57	-	1 549 772,96
2) Budget des services à caractère administratif					
TOTAL 2	-	-	-	-	-
2) Budget des services à caractère industriels et					
TOTAL 3	-	-	-	-	-
TOTAL 1+2+3	760 693,14	525 401,75	1 314 481,57		1 549 772,96

► Affestation du résultat 2022

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

REPORTS 2022 :
 Pour rappel : Excédent reporté de la section investissement de l'année antérieure (2022): 1 458 496,70 €
 Pour rappel : Déficit reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure (2022) : - 144 015,13 €

SOLDES D'EXECUTION 2022
 Un solde d'exécution de la section d'investissement de : 933 094,95 €
 Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 616 678,01 €

RESTES A REALISER 2022 243 533,48 €

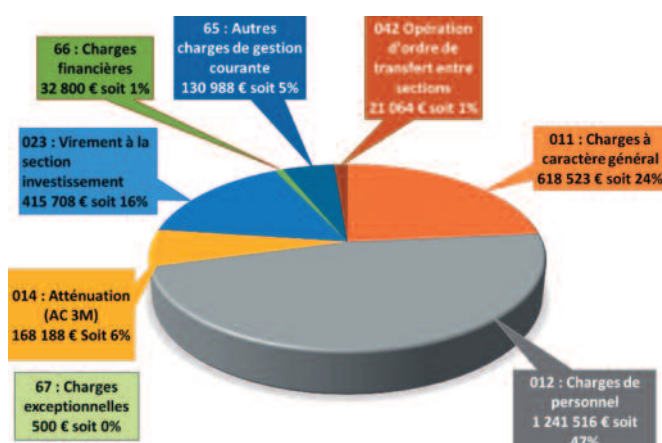
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section.

COMPTE 1568
 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1568) : 0,00 €

LOGICIEL 002
 Excédent du résultat de clôture reporté (R002) : 414478,01 €

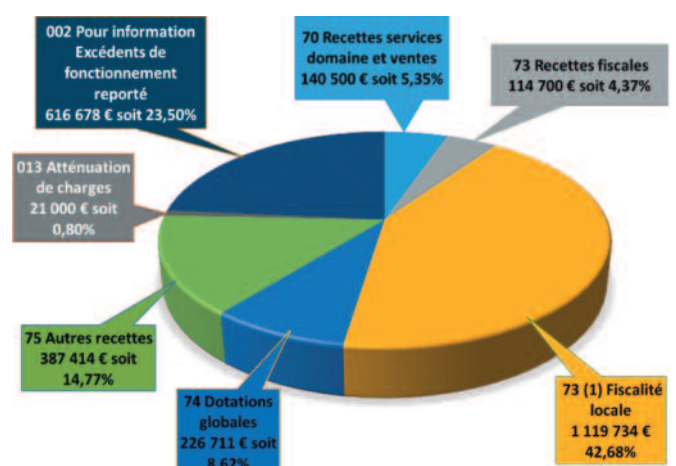
► Répartition des charges de fonctionnement 2023

CHAPITRES en €	REALISE 2021	REALISE 2022	BP 2023
011 : Charges à caractère général	336 203	347 515	618 523
012 : Charges de personnel	859 046	1 063 100	1 241 516
014 : Atténuation (AC 3M)	168 188	126 135	168 188
023 : Virement à la section investissement	0	0	415 708
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	19675	1 555 811	21 064
65 : Autres charges de gestion courante	95 865	127 918	130 988
66 : Charges financières	16 278	15 173	32 800
67 : Charges exceptionnelles	310	5 000	500
68 : Dotations aux amortissements et provision	0	124	0
TOTAL CHARGES	1 495 565	3 240 776	2 629 287

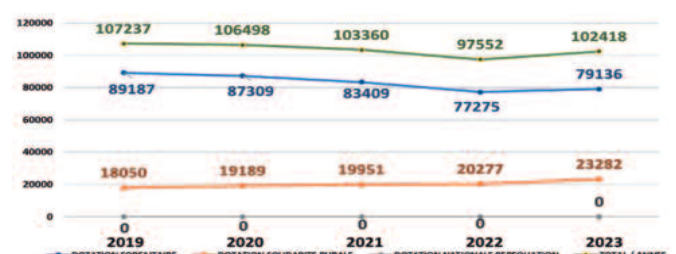


► Répartition des recettes de fonctionnement 2023

CHAPITRES EN K€	REALISE 2021	REALISE 2022	BP 2023
70 Recettes services domaine et ventes	140 810	149 321	140 500
72 Production immobilisée	0	0	0
73 Recettes fiscales	1 101 186	1 161 890	114 700
73 (1) Fiscalité locale	0	0	1 119 734
74 Dotations globales	194 996	225 515	226 711
75 Autres recettes	31 179	30 594	387 414
76 Produits financiers	0	0	0
77 Recettes exceptionnelles	281 896	1 582 388	0
013 Atténuation de charges	52 626	22 232	21 000
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 916	0	2550
002 Pour information Excédents de fonctionnement reporté	976 641	760 693	616 678
TOTAL RECETTES	1 810 609	3 171 940	2 629 287



EVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT 2019 à 2023					
	2019	2020	2021	2022	2023
DOTATION FORFAITAIRE	89187	87309	83409	77275	79136
DOTATION SOLIDARITE RURALE	18050	19189	19951	20277	23282
DOTATION NATIONALE PEREQUATION	0	0	0	0	0
TOTAL / ANNEE	107237	106498	103360	97552	102418
ETAT ANNUEL 2013 à 2023	-122835	-123574	-126712	-132520	-105096



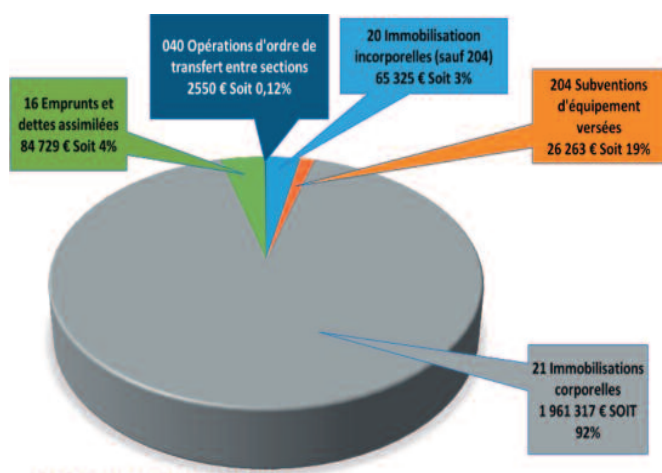
► Dépenses d'investissement

	CHAPITRES en €	REALISE 2022	BP 2023
20	20 Immobilisation incorporelles (sauf 204)	13 566	65 326
204	204 Subventions d'équipement versées	32 831	26 263
21	21 Immobilisations corporelles	883 085	1 961 317
23	23 Immobilisations en cours	0	0
001	D001 Solde d'exécution négatif reporté	0	0
16	16 Emprunts et dettes assimilées	53 839	84 729
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	2 550
041	Opérations patrimoniales	1 554 420	0
	TOTAL DEPENSES	2 537 741	2 140 185

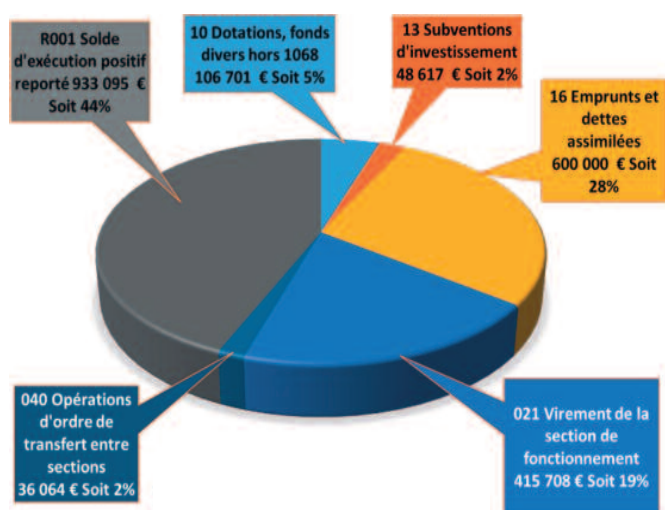
► Recettes d'investissement

	CHAPITRES en €	REALISE 2022	BP 2023
10	10 Dotations, fonds divers hors 1068	21 529	106 701
13	13 Subventions d'investissement	289 645	48 617
204	204 Subventions d'équipement versées	0	0
16	16 Emprunts et dettes assimilées	49 432	600 000
021	021 Virement de la section de fonctionnement	0	415 708
24	24 Recette exceptionnelle	0	0
040	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 555 811	36 064
041	041 Opérations patrimoniales	1 554 420	0
R001	R001 Solde d'exécution positif reporté	525 402	933 095
	TOTAL RECETTES	3 996 238	2 140 185

► 2023 Dépenses d'investissement



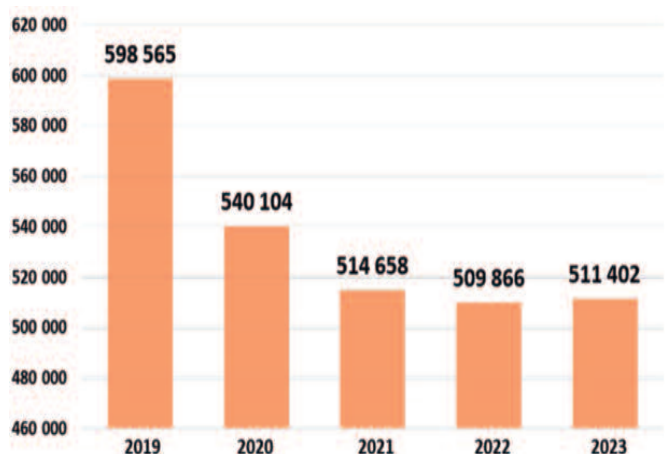
► 2023 Recettes d'investissement



► Evolution des dettes financières

Date	Valeur	Date fin	Capital	ANNUITE DE L'EXERCICE
30/04/2009	95 000	30/07/2034	57 380	6 205
27/11/2009	35 000	27/11/2034	21 622	2 832
19/01/2010	36 000	01/03/2026	14 400	3 600
30/06/2010	125 000	30/06/2035	78 566	9 812
24/05/2011	130 000	15/10/2026	42 784	11 654
09/10/2012	84 000	31/12/2027	35 810	7 675
15/10/2013	100 000	28/02/2024	47 545	8 995
26/09/2017	199 000	26/04/2033	144 298	15 250
24/02/2021	30 000	26/01/2026	19 565	6 060
2023	834 000		461 970	72 083
Emprunts et dettes assimilées	49432		49 432	4943,20
2023	883432		511 402	77 026
Remboursement capital		62 309		
Remboursement intérêts		14 717		

► Etat de la dette 2019 à 2023



FISCALITÉ 2023



MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS

COMMUNE : 295 SAUSSAN

ARRONDISSEMENT : 34 MONTPELLIER

TRÉSORERIE OU SGC : SGC METROPOLE

N° 1259 COM (1)

TAUX

FOL

2023

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 833 241	42,95	124,48	2 083 000	894 649	42,95	894 649
Taxe foncière non bâties (TFNB)	23 511	140,22	203,11	24 100	33 793	140,22	33 793
Taxe d'habitation (TH)	95 094	19,73	61,65	101 749	20 075	19,73	20 075
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					948 517		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case ☐
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)				
Taxe d'habitation (TH)	948 517 =			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			4 683	0	0	141 534	146 217

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023
948 517		146 217		1 094 734

À MONTPELLIER

Le 08 MARS 2023

Pour la Direction des Finances publiques,
LAURENT GUILLON
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES
PUBLIQUES

Le Pour la Préfecture,

Le Pour la Commune,

VARIATION DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION POUR 2023 : **0%**

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2023

- ▶ **Construction traditionnelle d'une classe à l'école élémentaire de 62.00 m²** : 266 155 € TTC
Le permis de construire est obtenu, l'appel d'offre aux entreprises est en cours d'élaboration.
- ▶ **Mise en conformité des installations électriques dans les bâtiments communaux**
selon le rapport du bureau de contrôle APAVE : 18 000 €
- ▶ **Réhabilitation des toitures des écoles** : 11 200 €
- ▶ **Réhabilitation des toitures du centre culturel** : 16 650 €

AUTRES PROJETS

- ▶ **Construction traditionnelle d'une crèche de 30 berceaux** : 1 397 205 € TTC
Le permis de construire est en cours d'instruction, l'appel d'offre aux entreprises est en cours d'élaboration.

Commission Enfance, Jeunesse & Sport

Membres de la commission :

Sabrina VALETTE, Mylène HOUVENAGHEL, Elodie PARGUEL, Philippe LAFARGUE et Serge POUGET.

MARS

➔ **Jeudi 23 mars, conseil d'école "Joseph Delteil" : M. Blancas, directeur de l'établissement, fait le point sur les effectifs des élèves.** Aujourd'hui, il y a 146 élèves à l'école élémentaire. Pour l'instant, 157 élèves sont prévus à la rentrée 2023/2024. L'annonce de l'ouverture de la 6^{ème} classe est actée pour la prochaine rentrée. Les travaux débiteront pendant les vacances d'été. De ce fait, les enfants rentreront en septembre dans un algeco pour toute la durée des travaux.

➔ **Lors de ce conseil, la décision de maintenir les horaires de classe actuels a été prise** en accord avec la municipalité, l'équipe enseignante ainsi que les représentants des parents d'élèves.

➔ **Lundi 27 mars, conseil d'école "La Marelle" : M. Blancas, directeur de l'établissement, fait le point sur les effectifs.** À ce jour, la fermeture du poste de Mme Devarieu est actée. Au moment de l'écriture de cet article, il y a 12 inscrits en petite section (autorisation d'inscription délivrée par la mairie) sur les 27 prévus. Le sujet sera de nouveau abordé lors du prochain conseil d'école. M. Le Maire ajoute qu'au mois de juin, 17 logements sociaux vont être livrés. Nous attendons donc quelques inscriptions supplémentaires.

AVRIL

➔ **Samedi 1^{er} avril, s'est déroulé le Carnaval municipal, organisé par la commission Festivités.**



Cette matinée festive rentrait dans le programme du GDVB (Grand Défi Vivez Bougez).

Les familles ont participé, dans la bonne humeur, à la déambulation dans le village, accompagnées d'une superbe Peña.

Vous pouvez consulter toutes les photos du Carnaval prises par l'association des photographes de Saussan sur ce lien : <https://photos.app.goo.gl/QQhbANzR1nEjE9fs9>



➔ **Jeudi 13 et vendredi 14 avril, les 27 enfants de la classe de cm2, de madame Aurore Martin, ont bénéficié du programme d'intervention de l'association "Le bonheur à vélo".** Ces deux jours d'apprentissage se sont déroulés à merveille. Les enfants ont apprécié ce moment et en sont ressortis riches de nouvelles connaissances sur le code de la route ainsi que sur les bienfaits de l'utilisation du vélo. Les formateurs ont démontré qu'il est bénéfique, pour la santé mentale, psychique ainsi que pour l'environnement, de favoriser les



➔ **Vendredi 28 avril et mardi 02 mai, les enfants inscrits à "La Galinette" ont participé à la plantation d'arbustes** autour de notre futur parc en plein développement. C'est un projet mené par la commission Environnement qui a souhaité y intégrer les enfants. Tous ont retroussé leurs manches et ont fait preuve d'enthousiasme et d'efficacité surprenante.

MAI



déplacements à deux roues non motorisées. De plus, ce stage a permis à certains de se sentir plus à l'aise sur leur vélo en veillant à la sécurité de tous.

➔ **Samedi 22 et dimanche 23 avril, l'ensemble des administrés ont pu découvrir la magnifique exposition de doudous** créée par les élèves de l'école maternelle La Marelle et son équipe pédagogique.



Ce projet, mené par Radio Clapas, en partenariat avec la Métropole, a été mis en place au sein de notre commune par les commissions Culture et Enfance Jeunesse et Sport. Il rentre dans le cadre de la convention CGEAC (Convention de Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle) signée avec le Métropole.



➔ **Dimanche 14 mai, a eu lieu la Fête du Sport annuelle, en collaboration avec Hérault Sport.** Les enfants, ainsi que leur famille, ont pu participer à de nombreuses activités sportives gratuites, menées par nos différentes associations bénévoles. Ce fut un moment très



agréable. Chaque enfant a reçu une récompense en retour de sa participation. Cette matinée s'est terminée par une collation offerte par la municipalité. La commission Enfance Jeunesse et Sport tient à remercier toutes les associations présentes ainsi que le personnel municipal. **Un grand merci également aux participants !!!!**



L'ensemble de la commission Enfance Jeunesse et Sport vous souhaite à tous un très bel été !

ALSH La Galinette quoi de neuf ?

CARNAVAL

► Pour le Carnaval de Saussan samedi 1^{er} avril, non ce n'était pas une blague, les enfants de l'ALSH ont construit Nemo. Dites-vous qu'il n'était constitué que de roseaux, papier et laine. Il a fini brûlé.



UN CHAR "ÉCOLO" digne de nos valeurs !

2023, Copyright LAPSAUSSAN

VACANCES DE PRINTEMPS

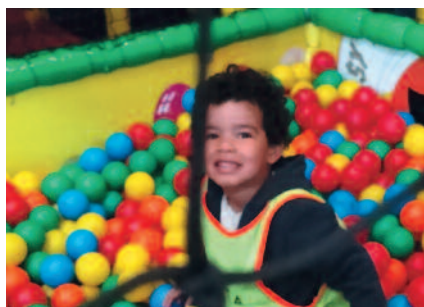
Les enfants ont participé activement à ces vacances ensoleillées.

- **Un stage de tennis pour tous**, offert par le club de Saussan. Un grand merci à eux.
- **Le marché de printemps** pour découvrir les fruits de saison.
- **Une sortie vélo** pour ravir grands et petits.
- **Le projet végétalisation** sur deux journées complètes au nouveau parc. Près de 200 buissons ont été plantés, avec la participation des élus.





- Une sortie **Happy Fantasy** + **laser Game** et une journée à la **réserve africaine de Sigean**.
 - De nombreuses **activités sportives**, culturelles et manuelles étaient aussi au programme.
 - Une visite à la **miellerie de Saussan**.
- Tous nos remerciements pour l'accueil réservé aux enfants.



Les enfants étaient ravis de leurs vacances. Nous sommes très fiers d'eux. Félicitations **L'équipe ALSH**

Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes est un espace de rencontres, d'échanges, d'informations, d'expression et de projets pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans, en priorité issus de la commune. C'est un local ouvert à la sortie de tes cours et pendant les vacances scolaires...

L'adhésion annuelle est obligatoire pour venir à la MDJ.



- Jordane, la directrice de la MDJ est absente pour des raisons de santé.
- Le fonctionnement de la structure est assuré par Océane et Joris pendant la période scolaire.
- La MDJ reste ouverte au mois de juillet.

10 rue des Pénitents, 34570 SAUSSAN • 06 30 69 43 70 • mdj@saussan.fr

Mode d'emploi pour le règlement de la cantine et de la garderie



- ▶ Joindre impérativement le talon qui se trouve en bas de la facture
- ▶ Libeller les chèques à l'ordre du **REGISSEUR DES RECETTES**
- ▶ Etablir des chèques séparés pour la cantine et la garderie (deux régies différentes)
- ▶ Se rendre uniquement à l'accueil de la Mairie pour le règlement
- ▶ Respecter la date limite de paiement



Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP)

Il pleut des œufs en chocolat sur l'école !

➔ **Jeudi 20 avril 2023**, les enfants, déjeunant à la cantine, ont participé à un événement dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Périscolaire. En effet, après leur repas, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont investi les différents espaces extérieurs, encadrés par l'équipe d'animation.

Leur mission : S'amuser et trouver tous les chocolats que les animateurs ont semés. Chaque buisson, renforcement, jardinière, touffe d'herbe ont été fouillés par les petites mains.



Quoi de mieux qu'une chasse au trésor géante pour fêter l'arrivée du printemps et des vacances ?



Les enfants ont eu à cœur de s'entraider afin que chacun puisse faire ses propres trouvailles. Le soleil étant au rendez-vous, il a fallu se dépêcher au risque de trouver les trésors fondus.

Résultats des courses : Des kilos de chocolat à se partager et des petits et grands gourmands ravis !

Commission Culture et Patrimoine

Bernard GRENIER, Jean-Pierre ROSE, Françoise SAUREL, Francine MANGIN et Elisabeth AGHION.

Certains estiment que les manifestations culturelles ne les concernent pas.

Démocratiser la culture reste donc un chantier toujours ouvert. Faciliter des interférences entre culture pour tous et culture avec tous est l'un des enjeux actuels pour décroiser ce rejet.

→ La culture regroupe plusieurs définitions et des modes d'actions multiples. Prise dans cet ensemble, elle favorise des relations entre l'art, l'éducation et l'économie sociale. Son public est multiple car elle concerne tout le monde, de la crèche à une maison des aînés. Pour répondre à ces exigences, elle se doit de réinventer en permanence ses modes de transmission au travers de nouvelles approches transversales.

CULTURE AVEC TOUS

La culture avec tous encourage la création de projets mis en œuvre par les habitants d'une commune. Faire ensemble n'est pas une utopie. Les Saussannais l'ont déjà démontré en prenant en charge la réalisation d'un art de la rue, pour la petite enfance, ou encore les boîtes à lire. Plusieurs nouvelles manifestations ont eu lieu, ce premier semestre, dans cette même direction.

1) Portraits de doudous

Cette expérience a été conçue par Radio Clapas avec l'école maternelle. Elle s'inscrit dans le cadre de la CGEAC (Convention en faveur de la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle) de la Métropole Montpellier Méditerranée. Composée de 87 œuvres individuelles,



elle a permis de travailler à la fois l'expression graphique et orale. L'interview d'un enfant illustre l'histoire de son doudou à la fois dessiné et photographié. Pour tout portrait et grâce à un smartphone, on entre dans l'univers de chaque enfant. Au final, les enfants ont pu vivre cette réalisation au centre culturel par une exposition composée de leurs œuvres et de leurs entretiens sur le lien avec leurs doudous. Elle s'est ensuite prolongée à l'école maternelle.

2) Paysages intimes



L'Atelline a confié, à la photographe Alexandra Frankewitz, 15 paysages sur 5 communes : Saussan, Saint-Drézéry, Villeneuve-lès-Maguelone, Cournonterral et Saint-Georges-d'Orques. Le projet a mis en lumière la poésie du quotidien et les relations intimes que chacun de nous entretient avec son cadre de vie, à travers le double prisme de la photographie et de la voix, qui immortalisent ensemble les paysages vécus. Trois saussannais, Vincent, Françoise et Noam ont ainsi exprimé la relation personnelle qu'ils vivent avec leur village.

L'exposition a eu lieu du 2 au 26 mai à l'Hôtel de ville de Juvignac. Plus tard, elle pourrait voir le jour à Saussan. L'Atelline est un Atelier de fabrique artistique reconnu par le Ministère de la Culture en raison de sa capacité

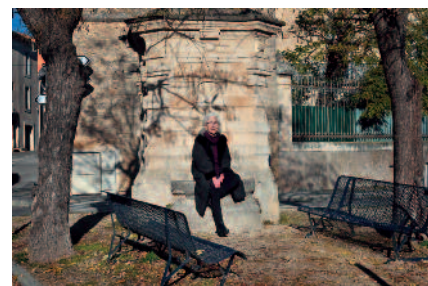


photo : Alexandra Frankewitz

de repérage et d'accompagnement de la création, du renouvellement et de l'hybridation des formes et des écritures pour l'espace public.

LA CHAPELLE : INTERACTIVITÉ ET CONVIVIALITÉ

Le rôle de la chapelle sera de favoriser le mélange des genres culturels et le partage d'expériences. Lieu d'échange entre les Saussannais, la Chapelle cherchera à montrer l'extrême diversité créative que l'on peut découvrir dans notre commune sur l'ensemble des domaines.



La vraie culture se nourrit de tous ces croisements de compétences. Il est essentiel de faire émerger des projets en relation avec son propre territoire et de valoriser les manifestations singulières de ses habitants. La culture c'est aussi l'expression des citoyens.



Lutte contre le moustique-tigre

Deux méthodes différentes, visant à limiter la prolifération estivale du moustique-tigre (Aedes albopictus), ont été successivement expérimentées par l'EID Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen) dans la commune en 2021 et 2022, avec le soutien de la mairie.

➔ **Pour revenir sur l'expérience de 2021**, un réseau de stations d'autodissémination de larvicide avait été mis en place, pendant deux mois, dans la moitié ouest de la commune, grâce à la participation d'environ 70 habitants volontaires et à raison d'une station pour quatre maisons en moyenne. L'évaluation de cette intervention, à l'aide de pièges à moustiques, avait montré une réduction modérée et inégale de l'abondance des moustiques-tigres selon les rues, avec un maximum d'environ 40% de diminution localement, là où les stations étaient en plus grand nombre. Il avait été choisi d'évaluer l'autodissémination seule, sans intervenir directement sur les eaux stagnantes qui permettent aux femelles moustiques-tigres de pondre, et aux larves de se développer jusqu'à l'envol des adultes piqueurs (gîtes larvaires).

➔ **L'observation de nombreux gîtes larvaires avait motivé une 2^e étude en 2022** afin d'évaluer l'efficacité d'une lutte préventive par réduction de ces gîtes. Il est important de rappeler qu'un facteur-clé, déterminant l'abondance du moustique-tigre dans une zone, est la quantité de



réceptacles contenant de l'eau stagnante, qui lui permettent de pondre et de se multiplier à partir du printemps. Afin de réduire leur nombre dans le quartier sélectionné de 13 hectares, au Sud-Ouest de la commune, l'intervention a impliqué :

- le passage d'agents de l'EID chez les habitants plusieurs fois pendant l'été,
- une communication communale renforcée pour sensibiliser aux gestes simples de prévention des gîtes larvaires,
- la mobilisation de plusieurs habitants-relais ou ambassadeurs volontaires pour sensibiliser et conseiller leurs voisinages.

➔ **Les agents de l'EID-Med ont ainsi pu visiter 80% des 150 jardins du quartier concerné, dont 45% ont été trouvés positifs au moins**

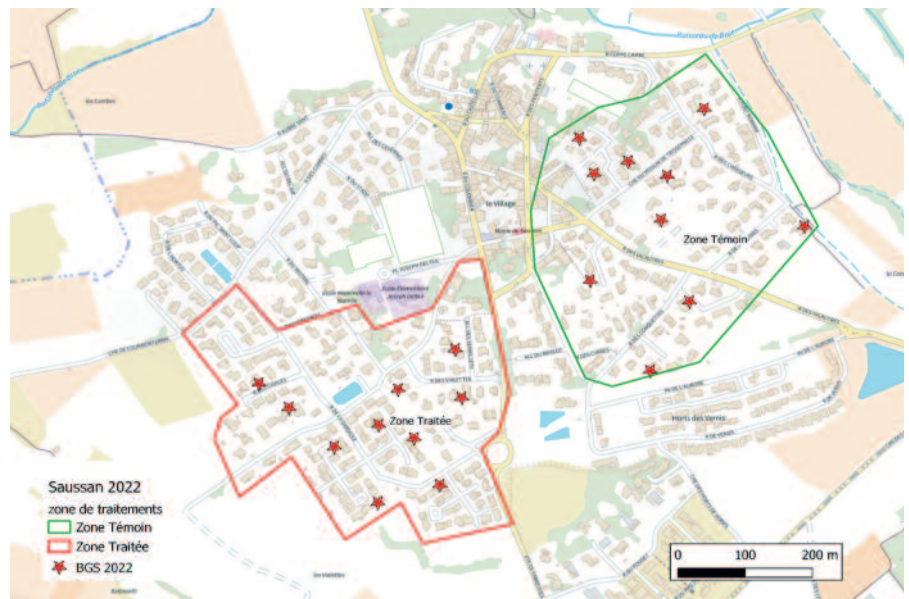


une fois au cours de l'été, après 4 passages entre juin et septembre. Ce travail a permis d'éliminer durablement 137 gîtes larvaires productifs, dont une grande majorité se trouvaient chez les particuliers (94%). Ces actions ont entraîné une réduction globale de l'abondance des moustiques-tigres de 38% en comparaison du quartier témoin.

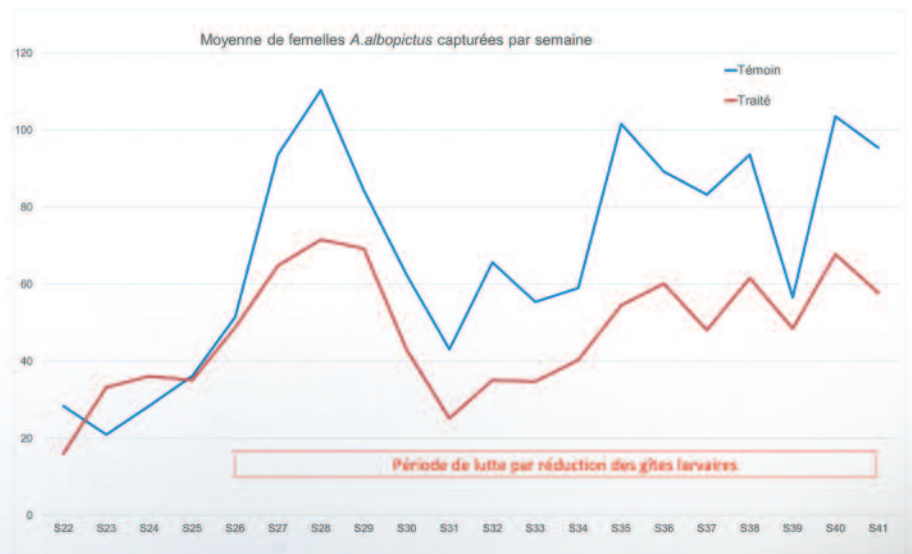
➔ **Sans surprise, les types de gîtes principaux ont varié en fonction de l'abondance des pluies.** Ainsi, pendant le début d'été particulièrement sec, environ 20% des jardins ont présenté des gîtes. Les réserves d'eau volontaires ont été les principaux gîtes ayant permis la multiplication des populations de moustiques. Ensuite, après plusieurs pluies importantes à partir de mi-août, le pourcentage de jardins positifs a presque doublé (37%) et plus de 80% des gîtes étaient des petits récipients ayant collecté et conservé l'eau de pluie (Pots, seaux, arrosoirs, coupelles et autres petits récipients).

➔ **La population a été très réceptive et les résultats sont encourageants.** Ils mettent, par ailleurs, en évidence que l'élimination physique des gîtes est un préalable indispensable à toute autre méthode de lutte complémentaire éventuelle, notamment à l'aide de pièges. Enfin, seule une partie de la commune a pu bénéficier de ces actions de prévention dans le cadre de cette évaluation scientifique, mais, si chacun se mobilise et s'organise sur l'ensemble de la commune, les habitants pourraient espérer des étés moins piquants !

L'équipe chargée de ces études peut être contactée à :
saussanEID2022@eid-med.org



Carte des quartiers suivis : intervention à l'ouest / témoin à l'est
 Alternative (Ici l'emplacement des pièges utilisés pour le suivi des abondances d'adultes sont indiqués par des étoiles (BGS dans la légende))



Evolution de l'abondance mesurée des moustiques-tigres (femelles) dans les deux quartiers



EXTRAIT DE LA NOTICE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Il a été recensé une recrudescence des cambriolages dans notre commune depuis quelques jours. Soyez vigilant, n'hésitez pas à signaler, auprès de la police municipale, les comportements inhabituels que vous pourriez rencontrer dans les rues de notre village.

Pour rappel, vous pouvez la joindre au 06 71 58 43 52 et au 06 42 62 62 38

AU QUOTIDIEN

→ PROTÉGEZ LES ACCÈS

- **Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable**, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

→ SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur.** En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

- **Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.** Conservez vos factures.

→ SOYEZ VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- **Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation.** Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.
- **Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité.** En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- **Ne laissez jamais une personne inconnue seule** dans une pièce de votre domicile.
- **Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.** Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- **Si vous possédez un coffre-fort**, il ne doit pas être apparent.
- **Signalez à la brigade de gendarmerie ou à la police municipale tout fait suspect** pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

→ NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- **N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.**
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillason**, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- **De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- **Ne laissez pas, dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage** ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, la mairie a mis en place un dispositif de participation citoyenne. Il met en relation élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- **Informez votre entourage** de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- **Faites suivre votre courrier** ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- **Transférez vos appels** sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- **Votre domicile doit paraître habité** tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De plus, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

→ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

- **Vous pouvez signaler votre absence à la police municipale et à la brigade de gendarmerie de Saint Jean de Védas**, en complétant le document "tranquillité vacances" disponible à l'accueil de la mairie et sur le site de la ville. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

→ **PRÉVEZ IMMÉDIATEMENT la brigade de gendarmerie de l'infraction en composant le 17, ainsi que la police municipale.**

- **Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés** ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements...).

→ AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- **ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,**
- **interdisez l'accès des lieux.**



→ UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- **Faites opposition auprès de votre banque**, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- **Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage** (changement des serrures, réparations ...).
- **Déposez une plainte à la brigade de gendarmerie**, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet :

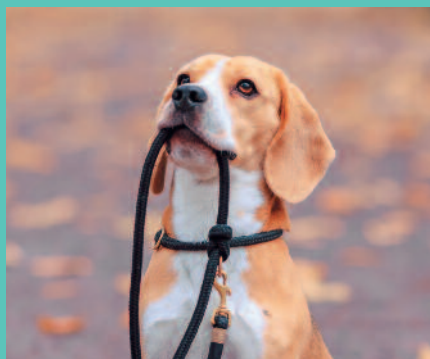
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

- **Déclarez le vol à votre assureur**, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police techniques et scientifiques dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Rappels code de la route & civisme



DÉJECTIONS CANINES :

les personnes se souciant peu de l'impact sanitaire des déjections de leurs animaux, notamment dans des endroits très fréquentés par les enfants (aux abords du terrain de tambourin, autour des écoles...), se verront appliquer une amende de 35€, prévue par l'arrêté municipal pris à cet effet.



STATIONNEMENT SUR TROTTOIR :

PV de 135 € en cas de constat par la Gendarmerie ou la Police Municipale.

STATIONNEMENT ABUSIF :

amende forfaitaire de 35 € pouvant être majorée à 75 € et mise en fourrière après 7 jours consécutifs à la même place.

Un système de télé alerte au service des Saussannais

Dans le cadre de ses missions de protection de la population, la municipalité s'est mutualisée avec Montpellier Méditerranée Métropole pour se munir d'un nouveau système automatisé d'appels (télé alerte).

➔ **Baptisé F24**, ce système d'information et d'alerte permet, en cas de **risques majeurs connus**, d'en informer immédiatement les personnes concernées et de leur indiquer la conduite à tenir.

COMMENT ÇA MARCHE ?

➔ **L'inscription totalement gratuite et sécurisée** permet de recevoir les informations par SMS, appel téléphonique (fixe et/ou portable) ou e-mail.

- Chaque information demandée est importante afin de cibler, au mieux, le public visé. L'adresse, par exemple, permet de situer géographiquement l'administré et savoir si son quartier est impacté par un événement localisé.

- Le fichier des habitants est constitué sur la base de l'annuaire téléphonique. De ce fait, il ne regroupe pas tout le monde. C'est le cas des personnes sur liste rouge ou détenant uniquement un mobile. C'est pourquoi, afin de vérifier chaque inscription et la qualité des informations saisies, les services de la mairie invitent les usagers à s'inscrire, en ligne, sur le site de la Ville ou en venant directement à la police municipale.



INSCRIVEZ-VOUS EN MOINS DE 5 MINUTES

via le QR code



N'hésitez pas à contacter la Police Municipale pour toute question :

par téléphone au 06 42 62 62 38
ou par mail : police@saussan.fr

Etat civil

Ils sont arrivés

Söen LEPRETRE

le 22 février 2023

Justine BUISSON

le 28 février 2023

Lorenzo HERNANDEZ

le 20 mars 2023

Lucie RYCKENBUSCH

le 5 avril 2023

Andrea CANATO

le 17 avril 2023

Ambre MERCIER

le 23 avril 2023

Liam COULON DEVINE

le 5 mai 2023

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Ils nous ont quittés

Yves SERANE

le 3 mars 2023

Roger KOPP

le 19 avril 2023

Toutes nos condoléances aux familles



MARCHÉ DU DIMANCHE

DE 8 H À 12 H

*Fruits et Légumes - Fruits de mer
Miellerie - Rôtisserie - plats cuisinés...*

Place de la Fontaine - Rue des Pénitents



*Saussan désire étendre son marché,
venez nous rejoindre !!*

**Emplacements gratuits
Tél : 07 61 53 56 58**

les photos panoramiques

En ce début de printemps, nous avons profité de sorties, par beau temps, pour photographier autrement, pour voir plus grand et réaliser quelques photos panoramiques qui englobent, en une seule image, tout un paysage, toute une scène.

Elles nous donnent une meilleure idée de la beauté qui nous entoure. Un village encaissé, une chaîne de montagnes au loin, une vallée sinueuse, ... se révèlent dans toute leur splendeur.





Comme d'habitude,
vous pourrez retrouver l'actualité
du club sur le site :
www.saussanphotoclub.jimdofree.com



Bibliothèque Municipale

Association "La Joie de Lire"

L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE
VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ

- Des livres récemment achetés vous permettront des découvertes inespérées, des moments d'évasion palpitants et de plaisir ineffable.
- Un grand Merci à tous ceux qui ont participé à la soirée "Régalades" et partagé ce moment de convivialité.



Comme l'écrit Daniel PENNAC dans
Comme un roman,
"le temps de lire, comme le temps d'aimer,
dilate le temps de vivre."



Foyer rural

► Nous avons eu l'immense plaisir, encore cette année, de vous proposer, **dimanche 16 avril, notre MARCHÉ AUX PLANTES**. Vous avez été aussi nombreux que l'an passé et nous vous en remercions. L'ambiance conviviale était toujours présente et le soleil avec nous. Notre fournisseur, la Pépinière du Mas Arjo, route de Pézenas à Mèze, a toute notre gratitude pour sa fidélité et la qualité de ses produits.

► **Exposition Peintures et Photos : "REGARDS CROISÉS"**



C'était une première ! **Les 6 et 7 mai**, au Centre Culturel, salle des Trobars, les artistes peintres de l'activité "Peinture" du Foyer Rural et le Club Photos de Saussan (Les Amis Photographes de Saussan), ont organisé une exposition, très originale, de "**Regards Croisés**" sur le thème des Oiseaux Sauvages.

Les œuvres des artistes peintres et des photographes ont porté sur les mêmes sujets, avec une inspiration très personnelle.

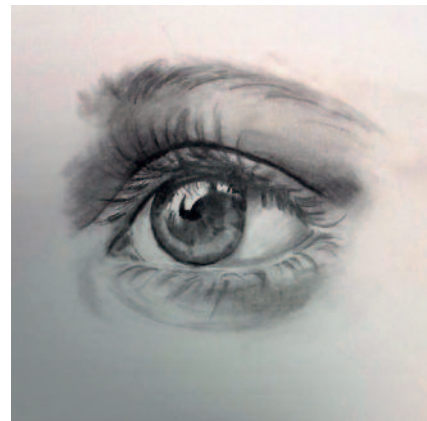


► Nous avons participé à la **FÊTE DU SPORT, dimanche 14 mai**, avec nos professeurs de Judo et Qi Gong.

► **LES GRILLADES** des sections "marche" et "jeux" ont eu lieu **jeudi 25 mai** au centre culturel.

► "**LES RANDONNEURS**" sont partis une semaine, à la Pentecôte, dans le vallon de la Jarjatte au Devoluy, dans les Hautes Alpes.

► **EXPOSITION DESSINS/PEINTURE :** Les travaux effectués par les adhérents de l'activité dessin/peinture seront exposés au centre culturel le **week-end des 17/18 juin**.



► **SPECTACLE DE DANSE :**

Les 3 groupes de danseuses (jazz, classique et éveil des 4/5 ans) ont eu le plaisir de nous montrer leur travail de l'année lors d'un petit spectacle **dimanche 11 juin** dans la salle des Trobars.

► **AUDITION DE GUITARE :**

Samedi 10 juin, nos guitaristes ont partagé le fruit de leur travail de l'année.

Vous trouverez le programme de la totalité de nos activités sur le site de la mairie ou sur "commun'actu"

<https://communeactu.fr/actus/occitanie/herault/saussan/foyer-rural/Uaazyi>

Le programme de la rentrée 2023 /2024 sera mis à jour fin Août et sera envoyé à tous les adhérents du Foyer Rural et à tous ceux qui en font la demande par mail.

Contact : tél. 04 67 69 56 23 ou foyerrural.saussan@orange.fr

Association des Parents des Pitchouns Saussannais

► Les actions d'APPS, dynamiques et fédératrices en faveur des écoles, ont à nouveau ponctué cette année scolaire :

- HALLOWEEN,
- RAMASSAGE DES DÉCHETS L'AUTOMNE DERNIER,
- MARCHÉ DE NOËL,
- ACTION CRÊPES EN FÉVRIER,
- INCONTOURNABLE TRAIL SAUSSANNAIS D'AVRIL,
- CAFÉS MATINAUX.



► La co-organisation des kermesses des écoles, maternelle et élémentaire, en juin, clôturera l'engagement associatif des parents d'élèves.

► Saluons aussi la participation des parents élus aux conseils trimestriels permettant de rapporter la parole des parents, de les informer et d'être force de propositions.

► Un grand merci pour la précieuse contribution de toutes et tous ainsi que pour le soutien de l'équipe municipale.

*Rendez-vous
pour l'apéro de rentrée
Vendredi 1^{er} septembre !*



Ecole de musique l'Internote



► **Le concert-audition** piano, clarinette et flûte traversière, du **samedi 1^{er} avril** a remporté un grand succès. Merci pour votre participation.

► **Les inscriptions pour 2023-2024** démarreront fin juin.

► **Nous serons également présents sur la foire aux associations** de Saussan le 10 septembre 2023.

► **Rentrée 2023-2024** le lundi 11 septembre.

Contact :

Centre culturel Angel Perez
Rue Sérivé Matteï - 34570 PIGNAN
04 67 47 92 88
Mail : asso.internote@orange.fr
Web : linternote.fr

L'INTERNOTE.
ECOLE DE MUSIQUE
PLURICOMMUNALE
Fabrègues, Lavérune, Murviel-Lès-Montpellier, Pignan,
Saussan, Saint Georges d'Orques.



15 instruments
Eveil musical dès 3 ans
Atelier découverte instrumentale dès 5 ans
1 chorale enfants
1 chorale adultes
1 ensemble percussions
1 ensemble enfants « Batucada »

Avec nous, vous aussi, vous pouvez :
Découvrir la musique, l'apprendre, la pratiquer, la partager.

Centre Angel Perez - Rue Sérivé Matteï - 34570 Pignan -
04.67.47.92.88. / mail : asso.internote@orange.fr / web : linternote.fr





Tennis Club

► L'année sportive touche à sa fin et pour la clôturer en beauté les bénévoles et notre moniteur ont préparé un cocktail de "FESTIVITÉS" :

- LA FÊTE DU SPORT LE 14 MAI
- LE TOURNOI ENFANTS DE L'ÉCOLE DE TENNIS
- UN TOURNOI DOUBLE MIXTE LE DIMANCHE 11 JUIN
- UN TOURNOI ADULTE HOMMES ET DAMES
- UNE SORTIE, LE 14 JUIN, POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE DE TENNIS

► Les finales des tournois (adultes, doubles mixtes et "grands enfants") auront lieu **dimanche 25 juin** et seront suivies d'un repas au club.

► Durant l'été, Mathieu proposera aussi des stages de tennis. En espérant vous retrouver nombreux lors de ces journées.

Sportivement

Le Président, Les membres du bureau

HERMET PAYSAGES
création et entretien de jardins

- TAILLE / TRAITEMENTS TOUS VÉGÉTEAUX
- TONTE – DÉBROUSSAILLAGE – ÉLAGAGE – ABATTAGE
- POSE DE GAZON EN PLAQUE / SYNTHÉTIQUE
- MISE EN PLACE DE GRAVIERS DÉCORATIFS

HERMET Dimitri hermet.paysages@gmail.com
06 30 40 41 75 Hermet Paysages

PAUSES DOUCEURS
Frédérique TARDY
vous propose :

Bien-être • Détente • Esthétique

Sur Rendez-vous au 06 81 77 02 49 (Appel ou SMS)
pausesdouceurs@gmail.com
Détails des prestations et tarifs sur le site Web :
<https://pausesdouceurs.fr/>
Toutes les mesures sanitaires sont respectées

MARCHÉ CAMPAGNARD
SAUSSAN

DIMANCHE DE 8H À 12H

Place de la Fontaine - rue des Pénitents
07 61 53 56 58

Emmanuel B
Coiffure Mixte

Bijoux fantaisies ; ventes conseils ;
relooking
Esthéticienne ; ongles ; soins ; bien être ;
épilation
maquillage

15 Bis rue du Colombier 34570 SAUSSAN 04 67 47 31 04

isabelle
COIFFURE MIXTE
A DOMICILE

Secteur d'Activité
SAUSSAN
ET VILLAGES AUTOUR

N°SIRET: 514 655 547 TEL/06.29.45.46.87

Nous rappelons que
vous pouvez nous contacter
via l'adresse mail du club

tennisclubsaussan@gmail.com
ou sur notre page Facebook.

Pour toute demande concernant les cours : vous pouvez contacter Mathieu au 07 86 28 39 47



Comité des fêtes Saussannais

Le COF (Comité des Fêtes) a organisé son premier super loto samedi 8 avril.

De nombreux lots ont été gagnés : tablette, Nintendo switch, des jambons de Lacau.

La salle était pleine, pour notre plus grand plaisir ! Merci à tous les participants : donateurs et joueurs.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

Le COF prépare activement la fête locale et la fête nationale qui se tiendront Place des Ecoles.

► Vendredi 30 juin

19h : Une chanteuse animera l'apéritif offert par la municipalité.

21h : Une soirée mousse + DJ est organisée avec EVASION.

La pâtisserie Pascal assurera la restauration sur place. La buvette sera assurée par le Comité des Fêtes Saussannais.

► Samedi 1er juillet

11h : Ouverture du ventriglisse pour les enfants dans la cour de l'école.

11h30 : Manifestation taurine (abrivado), rue des Combes, animée par une Peña, qui sera également présente pendant l'apéritif.

Un food truck sera présent pour la restauration du midi.

14h : Tournoi de pétanque.

18h30 : Manifestation taurine (bandido), rue des Combes.

21h : Début du bal avec l'orchestre OCTANE.

La pâtisserie Pascal assurera la restauration sur place. La buvette sera assurée par le Comité des Fêtes Saussannais toute la journée.

► Samedi 13 juillet

20h : Repas tiré du sac (grillade offerte par la municipalité)

23h : Feu d'artifice

Soirée animée par l'orchestre DUO REPLAY

Buvette assurée par le Comité des Fêtes Saussannais

Association Vène et Mosson

► Le club Vène et Mosson des collectionneurs prépare une nouvelle exposition à Saussan sur le canal du midi, les 17 et 18 novembre, avec une conférence sur Pierre-Paul RIQUET, présentée par Alain VALDEYRON.

À bientôt donc !

Contact :

Michel BOUDIER - 04 67 47 72 76

Mail : boudierm@free.fr

Site : pignan collections



Pierre-Paul Riquet
1604-1680



Pierre-Paul Riquet expose son projet aux commissaires du Roi et des États.



Association les Dinos & Centre Equestre Pachka

L'association les Dinos de Pachka est fière de vous parler de son club.

► **Le centre équestre Pachka a brillé, cette année encore, avec :**

- De beaux classements en CSO club (Concours de Sauts d'Obstacles), notamment au championnat départemental de la Grande Motte,
- Des reprises toujours plus gracieuses pour nos dresseuses,
- Deux cavalières qui ont fabuleusement représenté la France à la coupe des nations à Gorla en Italie.

► **Venez nombreux nous retrouver lors de nos prochains évènements** dans notre toute nouvelle buvette pour

déguster nos fameuses frites maison et nos crêpes gourmandes, notamment **la fête du club dimanche 2 juillet**

► **Nous vous rappelons que les cours ont lieu toute l'année**, les mercredis et samedis, dès l'âge de 4 ans, dans le respect des règles sanitaires de la F.F.E. (Fédération Française d'Equitation).

Des challenges de saut et des stages pour tous niveaux sont organisés pendant les vacances scolaires. De nombreuses animations sont proposées, certains dimanches, au fil de l'année.





Pour plus de renseignements et pour suivre l'actualité du club,

rendez-vous sur www.ce-pachka.fr

ou sur la page facebook

<https://fr-fr.facebook.com/cepachka>

Contacts :

LDDP - Route de Lavérune - 34570 SAUSSAN

Sandrine GENOLA, présidente - Tél : 06 22 70 92 01

Justine DESWARTE, secrétaire - Tél : 06 13 46 69 38

Email : lesdinosdepachka@gmail.com

Site web : www.ce-pachka.fr



SAMEDI 1^{er} AVRIL
Concert Audition piano clarinette et
flûte traversière organisé par Internote



SAMEDI 1^{er} AVRIL
Carnaval

Vous pouvez consulter toutes les photos
du carnaval prises par l'association
des photographes de Saussan sur ce lien :
<https://photos.app.goo.gl/QQhbANzR1nEJE9fs9>



SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 AVRIL
Exposition "Portraits de Doudous"



SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 MAI
Exposition "Regards croisés"
organisée par Les Amis Photographes de
Saussan et les Peintres du Foyer Rural



SAMEDI 13 MAI
Concours de pétanque
organisé par le Comité des Fêtes
en souvenir de Raymond CELIE



DIMANCHE 14 MAI
Fête du sport



VENDREDI 7 AVRIL
Concert Opéra



SAMEDI 8 AVRIL
Loto organisé par le Comité des Fêtes



Commémoration
du 77^{ème} anniversaire de
la Victoire du 8 mai 1945



MARDI 13 MAI
Brasucade organisée
par le Comité des Fêtes



SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 MAI
Exposition Vibrance par l'association Impulsion



MAIRIE

13 rue de la Mairie 34570 SAUSSAN
Tél. : 04 67 47 72 32
Fax : 04 67 47 68 03
Mail : accueil@saussan.fr
Site internet : www.saussan-herault.fr
 commune de Saussan

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 à 12h & 14h30 à 17h
Le mercredi matin : 8h30 à 12h

*Les permanences de M. le Maire
se tiennent, en Mairie, le samedi
sur rendez-vous.*

COMM'UNE ACTU



TÉLÉ ALERTE



► **BIBLIOTHÈQUE** : 04 67 47 50 33

► SCOLAIRES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 67 47 77 49
ÉCOLE MATERNELLE : 04 67 47 78 97
CANTINE : 06 77 17 30 78

► ACCUEIL LOISIRS ENFANCE

ALP : 06 72 23 81 63 - alp@saussan.fr
ALSH : 06 42 60 91 53 - alsh.lagalinette@saussan.fr

► MAISON DES JEUNES : 06 30 69 43 70

► CCAS

Mme Mylène HOUVENAGHEL : ccas.saussan@gmail.com
Mme Corinne BANQ (collaboratrice) : ccas@saussan.fr
Sur rendez-vous : 04 67 47 72 32 (*horaires d'ouverture de la mairie*)

► COMPOSTEURS COLLECTIFS : compostez@saussan.fr

► **COMPOSTEURS INDIVIDUELS** : Les personnes qui souhaitent un composteur individuel peuvent le retirer à la Mairie.

► LA POSTE : 04 67 47 99 23

Du lundi au vendredi de 8h à 11h / Le samedi de 9h à 11h.

► POLICE MUNICIPALE

Chef de poste : Mathias 06 71 58 43 52
Agente : Julie 06 42 62 62 38

► COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Appelez au préalable pour prendre rendez-vous
à la mairie de Saussan 04 67 47 72 32

► POINT DE PROPRIÉTÉ DE PIGNAN : 04 67 47 60 28

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12h30

Les horaires de fermeture à 18h passent à 19h d'avril à septembre.

► NUMÉRO D'URGENCE

Pompiers : 18
S.A.M.U : 15
Police secours : 17
Urgences sociales : 115
Centres antipoison : 04 91 75 25 25
Pharmacie de garde : 3237 (facturé 0,34€/mn)
Gendarmerie de Saint-Jean-de-Védas : 04 67 99 45 70

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAUSSAN

Tous les articles ou autre demande sont à envoyer impérativement à : lejournaldesaussan@orange.fr

N'hésitez pas à visiter et consulter le site Internet de notre commune : www.saussan-herault.fr

DATE DE PARUTION
15 septembre
15 décembre

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES ARTICLES
1 août
1 novembre

JUIN À SEPTEMBRE 2023

Juin

Vendredi 16 juin

► Fête de l'école maternelle

Après-midi dans la cour de l'école

18h30 Spectacle de danse

• Apéritif proposé par l'APPS

Salle des Trobars - Centre Culturel

Samedi 17 juin - 15h

► Goûter des Aïnés

Salle des Trobars - Centre Culturel

Vendredi 23 juin - 18h

► Fête de l'école Élémentaire

Cour de l'école

Samedi 24 juin - 20h30

► Feux de la Saint-Jean

Rendez-vous : Centre Culturel

FÊTE LOCALE

Place des Ecoles

Vendredi 30 juin

► Fête locale

19h Apéritif musical offert par la municipalité.

21h Soirée mousse + DJ
organisée avec EVASION

Juillet

Samedi 01 juillet

► Fête locale

11h Ouverture du ventrigrisse
pour les enfants dans la cour de
l'école.

11h30 Manifestation taurine
(abrivado), rue des Combes,

14h Tournoi de pétanque
(place des écoles).

18h30 Manifestation taurine
(bandido), rue des Combes.

21h Bal avec l'orchestre OCTANE

Jeudi 13 juillet

► Fête locale

20h Repas tiré du sac et grillades
offertes par la Mairie

23h Feu d'artifice

• Soirée animée par l'orchestre
DUO REPLAY

Place des Ecoles

Vendredi 14 juillet - 11h30

► Réception pour les médaillés du travail, les nouveaux bacheliers et nouveaux habitants.

Après la cérémonie, un vin d'hon-
neur sera offert par la municipalité.

• Afin de n'oublier personne,
faites-vous connaître à l'accueil
de la mairie.

• En cas d'absence ou d'empêche-
ment à la réception du 14 juillet,
vous pouvez : soit vous faire
représenter par un membre de
votre famille, soit vous excuser
par écrit. Dans le cas contraire,
votre demande ne sera pas prise
en considération.

Centre Culturel - Salle des Trobars

Vendredi 21, samedi 22, dimanche 23 juillet

► Festival les Herbes Folles

programme détaillé pages 34-35

Entrée libre



Mardi 25 juillet - 19h

► Festival Radio France

Eglise de Saussan - Entrée libre

Août

Mercredi 2 août

► Cinéma

Film : Jeux interdits

De René Clément

Compositeur Narciso Yepes

Extérieur Centre Culturel

Entrée libre

Septembre

Vendredi 8 septembre - 18h

► Inauguration de la Chapelle des Pénitents

A cette occasion seront exposées
les œuvres de Cathy Lebret.



Dimanche 10 septembre - 10h - 12h

► Portes ouvertes

Chapelle des Pénitents

Dimanche 10 septembre - 10h

► Foire aux associations

Centre Culturel

Vendredi 15 septembre - 10h

► Journée du Patrimoine pour les enfants

Exploration de l'art de rue
à hauteur des enfants

RDV Place des Ecoles

Dimanche 17 septembre - 10h

► Journée du Patrimoine

RDV devant le Centre Culturel.

➔ Plus d'informations sur les manifestations culturelles de Saussan sur la page Facebook : **Saussan Culture**

7^e Festival Les Herbes Folles Vagabondages

VENDREDI 21 JUILLET

SALLE DES TROBARS CENTRE CULTUREL

► 17h EXPOSITION :

Vagabonds. Jean-Pierre Rose

Mendiants, clochards, errants ou bohémiens, tous sont là ! Enfin à l'abri, entre les murs de la salle des Trobars qui les accueille. Des images de Jacques Callot à Steinlen, des plaques de rues aux affiches de cinéma, témoignent de l'existence forte du peuple des vagabonds et de son importance dans l'imaginaire collectif.



© Jules ADLER

► 18h CONFERENCE :

Bohémianisme ; un esprit philosophique ; flânerie.

Bernard Grenier

Trois aspects du vagabondage. Du 19^{ème} siècle à nos jours le bohémianisme fut une inspiration et un comportement artistiques. Le vagabondage devint aussi une quête philosophique et une conduite humaine. La flânerie de J.J Rousseau à Walter Benjamin change d'espace.



© Cyprien FRIEDRICH

THÉÂTRE DE VERDURE CENTRE CULTUREL

► 20h30 OUVERTURE DU FESTIVAL

► 21h15 CONCERT : **Les Anes de Palinkov**

Une invitation au voyage dans la musique des Balkans, le jazz et la musique du monde. Les ânes de Palinkov mixent de façon festive et timbrée les musiques bulgares, russes, tziganes avec des compositions originales. Ils sont soudés par une rythmique rutilante, des mélodistes inspirés et, avant tout, par une bande d'improvisateurs sans limites.



© Mathieu Bonfils

LINE UP - Vincent Boisseau (clarinette). Matia Lévrero (guitare, chant, compositions). Vladimir Gourko (chant, contrebasse balalaïka). Guillaume Gardey de Soos (trompette). Mickaël Pernet (sax ténor). Julien Grégoire (batterie). Florian Vincent (régie son).

SAMEDI 22 JUILLET

SALLE DES TROBARS CENTRE CULTUREL

► 17h EXPOSITION :

Vagabonds. Jean-Pierre Rose

Mendiants, clochards, errants ou bohémiens, tous sont là ! Enfin à l'abri, entre les murs de la salle des Trobars qui les accueille. Des images de Jacques Callot à Steinlen, des plaques de rues aux affiches de cinéma, témoignent de l'existence forte du peuple des vagabonds et de son importance dans l'imaginaire collectif.



© Jacques CALLOT

► 18h CONFERENCE :

Vagabonds. Jean-Pierre Rose

Cette conférence avec projections tentera de démontrer la richesse de l'apport des créateurs évoquant le monde des vagabonds, contraints ou volontaires, entre fascination et témoignage dénonciateur.



© Léon LHERMITTE



© Baptiste Rouveur

THÉÂTRE DE VERDURE CENTRE CULTUREL

► 21h15 CONCERT : Hawaii Safari

Un répertoire gracieusement désuet, combinant rythmes entraînants des années swing et harmonies langoureuses à trois voix, le tout enveloppé des sonorités coulantes de la guitare hawaïenne évoquant la plage et le soleil couchant...

LINE UP - Audrey Leclair (trompette, chant), Laure Colson (ukulélé, chant), Rémi Peleyras (guitare hawaïenne), Heykel Bouden (violon, mandoline, chant), Gildas Le Garrec (contrebasse).



© Bertrand Gattegno

THÉÂTRE DE VERDURE CENTRE CULTUREL

► 21h15 CONCERT : Flor de Canela

Un voyage aux couleurs de l'Amérique latine et des coplas espagnoles avec un arrangement personnel, fusion de jazz et musique traditionnelle. Un répertoire varié et métissé qui explore les rythmes latins et la chaleur du flamenco.

LINE UP - Clara del Campo (chant, violon, percussions). Rémi Ploton (clavier). Fred Léger (contrebasse, chant). Guillaume Rodriguez (percussions).

DIMANCHE 23 JUILLET

SALLE DES TROBARS CENTRE CULTUREL

► 17h EXPOSITION :

Vagabonds. Jean-Pierre Rose

Mendiants, clochards, errants ou bohémiens, tous sont là ! Enfin à l'abri, entre les murs de la salle des Trobars qui les accueille. Des images de Jacques Callot à Steinlen, des plaques de rues aux affiches de cinéma, témoignent de l'existence forte du peuple des vagabonds et de son importance dans l'imaginaire collectif.

► 18h CONFERENCE :

Les Rêveries dans l'Art Pictural.

Lou Grenier

Le vagabondage parmi les songes de la nuit est un thème récurrent dans l'histoire de l'art. De la Renaissance à aujourd'hui, les peintres ont représenté les mystères de l'inconscient.



Le cauchemar, Johann Heinrich Füssli

7^e Festival Les Herbes Folles

21. 22. 23
juillet 2023

Vagabondages

Concerts
Conférences
Exposition

SAUSSAN
entrée libre

